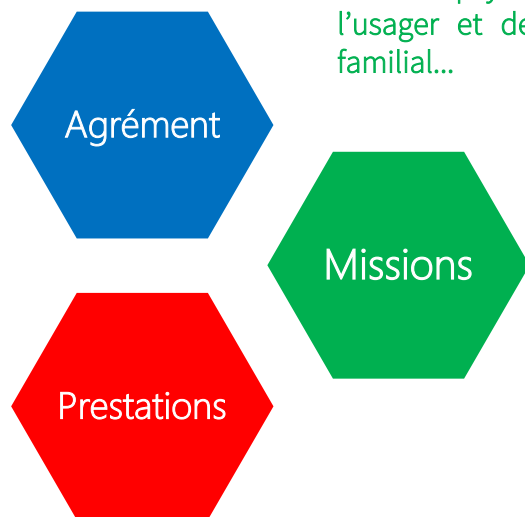


LE SESSAD

Plus de 60 enfants et adolescents de 3 à 20 ans en situation de handicap moteur et/ou de polyhandicap avec un projet de vie en milieu ordinaire accompagnés chaque année.

Soin, rééducation, soutien à l'intégration scolaire et à l'autonomie sociale, soutien psychologique de l'utilisateur et de l'entourage familial...



Accompagnements médicaux, paramédicaux, psychologiques et éducatifs directement sur ses lieux de vie de l'utilisateur

L'évaluation interne une obligation légale, mais pas que !

La loi du 2 janvier 2002 rénovant l'Action sociale et médico-sociale soumet les établissements et services médico-sociaux à une législation spécifique en matière d'évaluation et d'amélioration continue des activités et de la qualité des prestations. Sur la durée de l'autorisation (15 ans), le SESSAD doit réaliser :

- 3 évaluations internes (menées par l'établissement)
- 2 évaluations externes (réalisées par un organisme extérieur habilité)

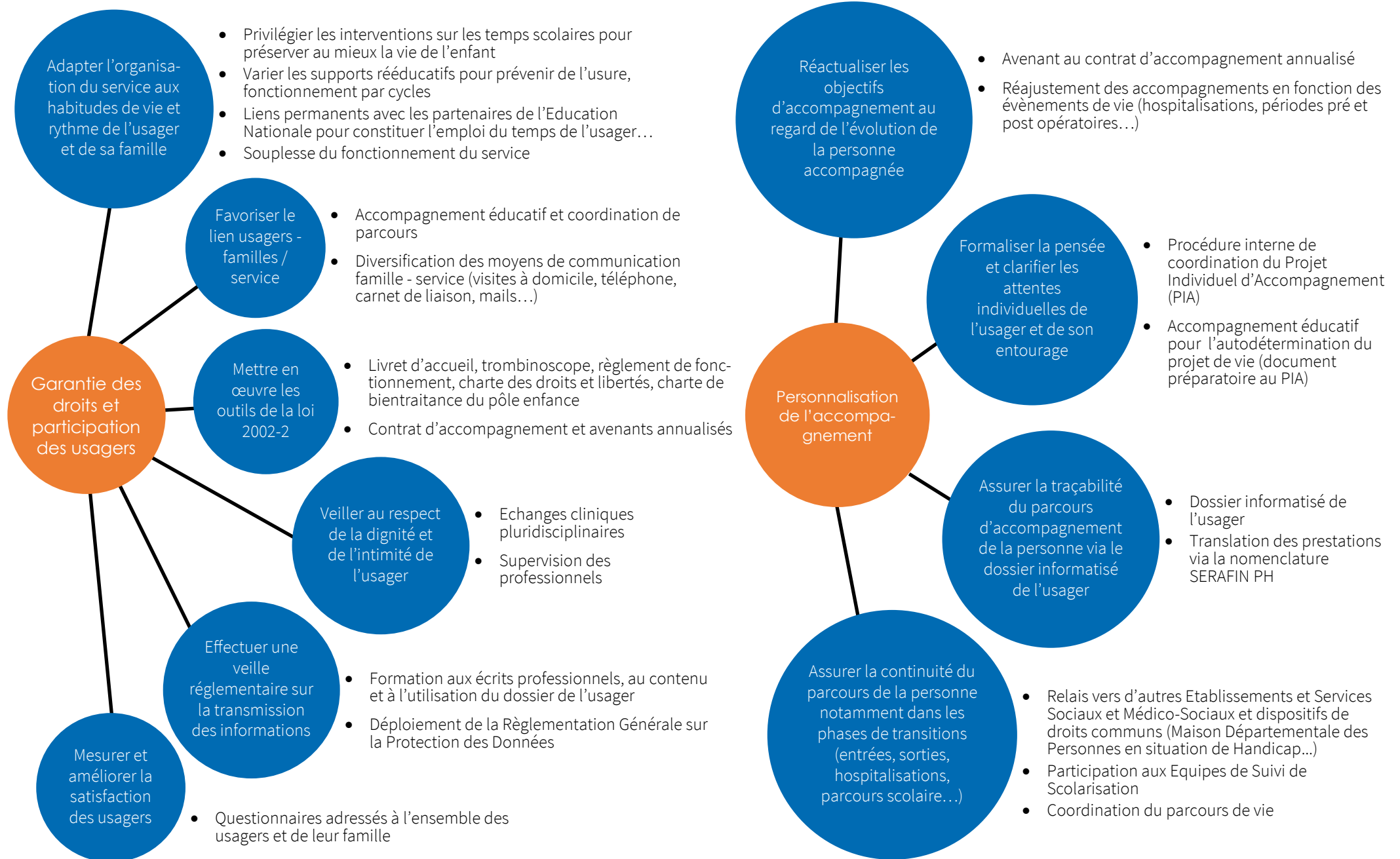
Au-delà de l'obligation légale, les évaluations qu'elles soient internes ou externes permettent au service de l'association de maintenir la dynamique engagée d'amélioration continue du service rendu aux usagers.

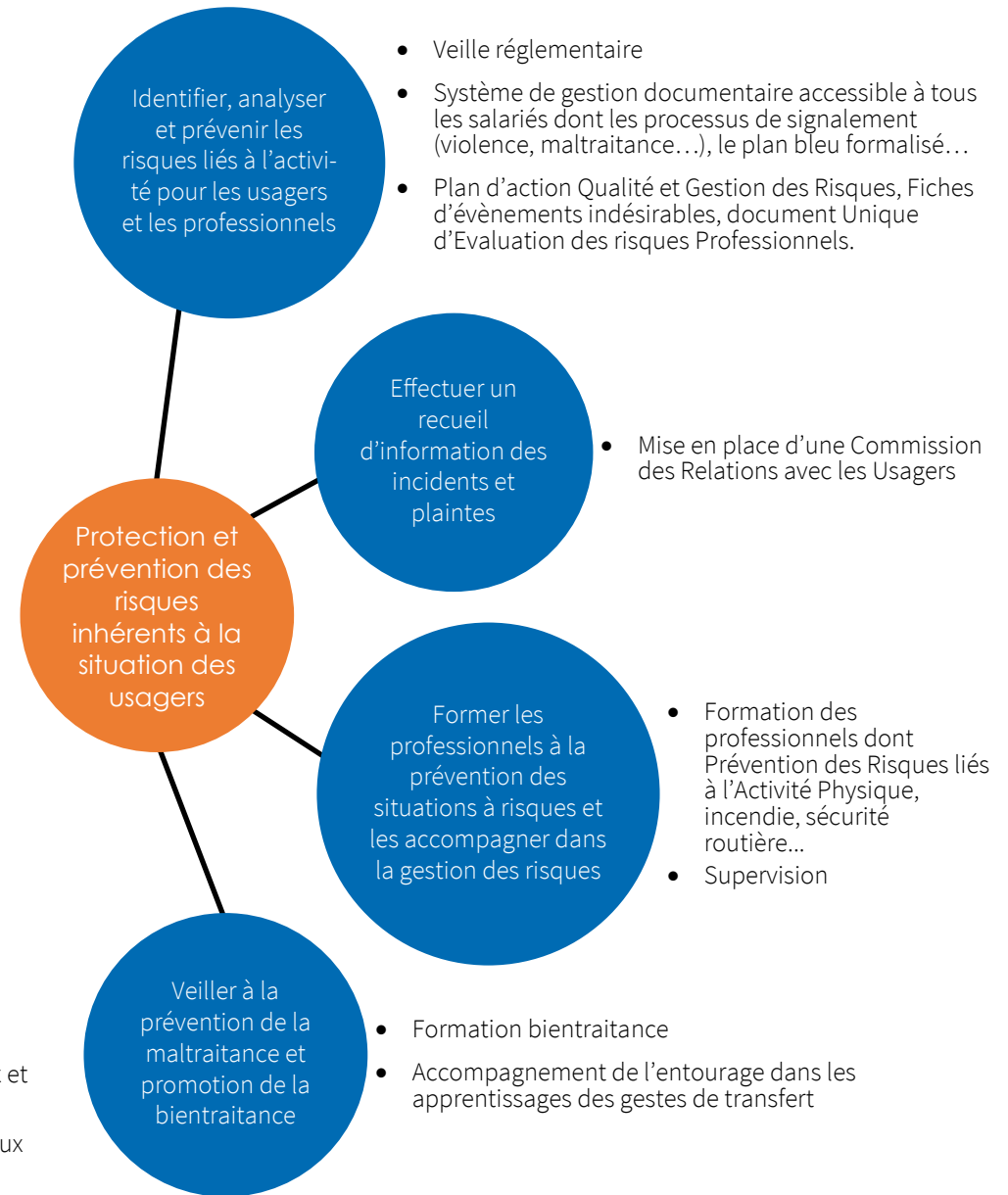
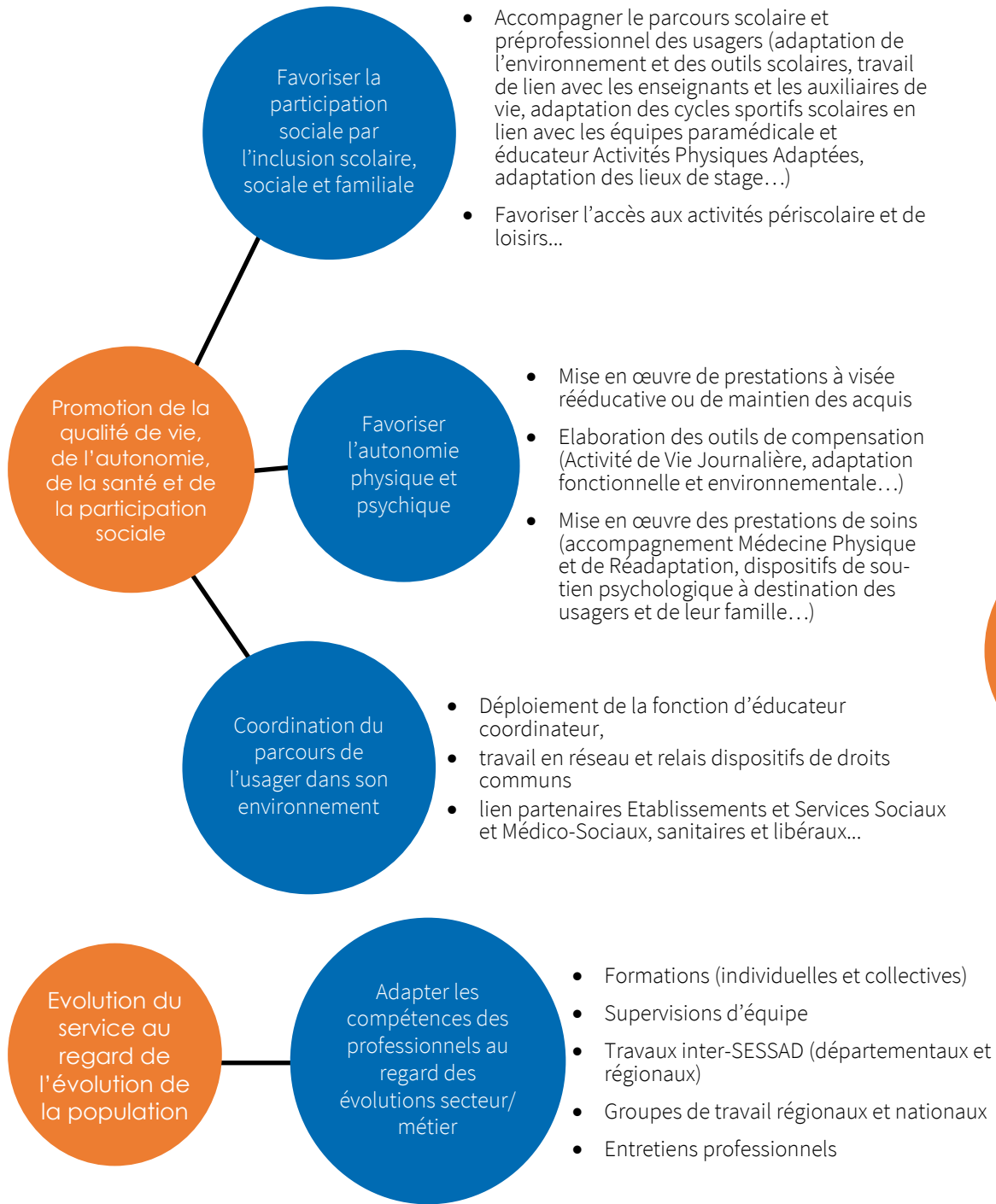
Les objectifs de cette évaluation interne sont :

- mener une réflexion commune sur l'état des activités et de la qualité des prestations fournies,
- réfléchir collectivement sur l'efficacité de nos processus,
- connaître le degré de conformité et l'adéquation de nos activités et prestations avec les besoins du public accueilli,
- déterminer les forces et points d'amélioration du service,
- compléter notre Plan d'Amélioration Continue Qualité et Gestion Des Risques associatif,
- servir de support à la réécriture du projet de service qui se déroulera sur 2019.

Bonnes pratiques professionnelles en place au SESSAD

Les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles (RBPP) applicables au service guident la mise en œuvre de nos pratiques professionnelles.





Actions d'amélioration à mettre en œuvre

L'utilisateur et sa prise en charge

Transversale

- Développer les formes de participation des usagers
- Formaliser et évaluer les partenariats du service dans une logique de continuité, de mutualisation des moyens et des compétences et de connaissance de la structure par et pour les partenaires

Dossier de l'utilisateur

- Optimiser le dossier informatique usager

Organisation de l'accompagnement et fonctionnement

- Réactualiser le règlement de fonctionnement
- Simplifier la compréhension des outils de la loi 2002-2 mis à la disposition des usagers et organiser la diffusion des mises à jour.
- Améliorer le processus de projet d'accompagnement personnalisé

Management et gestion de l'établissement et des services

Management

- Optimiser la visibilité du service
- Développer la mise à jour du projet de service à jour tout au long de sa durée de validité
- Développer la participation des professionnels à la démarche qualité et optimiser l'évaluation des actions mises en œuvre.
- Optimiser l'appropriation des recommandations de bonnes pratiques professionnelles par les professionnels et l'encadrement ; ainsi que concernant l'information du secteur.

Gestion des ressources humaines

- Optimiser l'accueil de nouveaux salariés ou intervenants au sein du service
- Optimiser le processus "formation"

Gestion des fonctions logistiques

- Clarifier, optimiser et formaliser l'organisation des maintenances (travaux...)

Gestion du système d'information

- Perpétuer la sécurisation de notre système d'information et répondre à la réglementation en terme de protection des données.

Gestion et prévention des risques

- Optimiser la formation et l'information des professionnels concernant la "sécurité des biens et des personnes"

Rappel des timings



Le groupe projet est composé de l'encadrement du service accompagné par le service qualité.